06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

IMMOBILIER

Formation Mettre en location sans faute – formation continue Alur (2 h 30)

Réf. ac7bcc9b-d8d6-4856-a9f6-43d972a2ce0c

Maîtrisez les règles de la mise en location et sécurisez vos pratiques professionnelles en 2 h 30 de formation à distance.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 2 h 30 · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Identifier les obligations du bailleur et du locataire lors de la mise en location
- Rédiger un bail d'habitation conforme à la réglementation
- Gérer le dépôt de garantie et réaliser un état des lieux contradictoire
- Appliquer les règles de fixation du loyer et de révision
- Conseiller le bailleur sur la garantie des loyers impayés

Programme détaillé

01 Les obligations du bailleur et du locataire

- Les obligations du bailleur : délivrance du logement décent, entretien, réparations
- Les obligations du locataire : paiement du loyer, usage paisible, entretien courant
- Les documents obligatoires à remettre au locataire
- Les charges récupérables et non récupérables

02 La rédaction du bail et les garanties

- Les clauses obligatoires et interdites du contrat de location
- Le dépôt de garantie : montant, restitution, retenues autorisées
- L'état des lieux d'entrée et de sortie : contenu et valeur juridique
- La garantie des loyers impayés : fonctionnement et conditions

03 La fixation et la révision du loyer

- Les règles de fixation du loyer initial
- La révision annuelle du loyer en cours de bail
- Les cas pratiques de gestion locative courante
- Les erreurs fréquentes à éviter lors de la mise en location

Compétences acquises

Maîtrise des obligations locatives

Vous distinguez les obligations respectives du bailleur et du locataire et conseillez vos clients en conséquence.

Rédaction de baux conformes

Vous rédigez un contrat de location en intégrant les clauses obligatoires et en écartant les clauses interdites.

Gestion du dépôt de garantie

Vous appliquez les règles de montant, de restitution et de retenues autorisées sur le dépôt de garantie.

Réalisation d'états des lieux

Vous établissez un état des lieux contradictoire complet et opposable en cas de litige.

Fixation et révision du loyer

Vous calculez le loyer initial et sa révision annuelle en respectant les règles applicables.

Conseil sur les garanties locatives

Vous orientez le bailleur sur la garantie des loyers impayés et les conditions de mise en œuvre.

Public et prérequis

Public visé

Agents immobiliers, Gestionnaires locatifs, Négociateurs immobiliers, Administrateurs de biens, Professionnels de l'immobilier titulaires d'une carte professionnelle

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle ou exercer sous l'autorité d'un titulaire (collaborateur, agent commercial).

Informations pratiques

Durée : 2 h 30

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52
E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation :
https://www.imi-executive-solutions.com/formation/immobilier/mettre-en-location-sans-faute-formation-continue-alur-2-h-30

Programme généré le 20/11/2026.